

Compte-rendu du comité de quartier Centre

Mercredi 13 octobre 2021

Salle Pidoux

Pour introduire les premiers comités de quartiers de son mandat, Madame le Maire précise que contrairement aux comités précédents il n'y a pas encore eu de recherche de représentants des habitants. Des nouveaux représentants seront désignés lors des prochaines rencontres.

Madame le Maire précise l'ordre du jour qui se compose de deux points : la présentation du projet du plan vélo intercommunal ainsi que les travaux de réaménagement du parvis de l'église.

Des questionnaires ont été distribués aux habitants présents, il s'agit d'une consultation publique sur la défense du cadre de vie face aux nuisances aériennes, qu'il convient de retourner à la mairie.

Enfin, Madame le Maire attire l'attention des habitants sur l'importance de passer par les canaux de communication officiels (courriers, mails, téléphone) pour interpeller la municipalité, et alerte sur l'utilisation abusive des réseaux sociaux.

I- Plan vélo intercommunal

Le plan vélo intercommunal a été initié dès 2018, et principalement réactivé en 2021.

Madame le Maire précise qu'un cabinet travaille actuellement sur ce plan vélo intercommunal et étudie les itinéraires à privilégier. Ce plan est mené à l'échelle intercommunale car il ne peut que s'inscrire dans une réflexion commune avec les villes limitrophes afin de créer des itinéraires « entrant » et « sortant » de Juvisy.

L'objectif fixé est bien de proposer des alternatives en circulation douce, sans pour autant rendre la circulation automobile plus difficile, et surtout en assurant la sécurité de tous (cyclistes, piétons, automobilistes). Lors du déploiement du plan vélo, un travail de communication et de sensibilisation sera par ailleurs mené à l'égard des cyclistes au sujet du respect des règles du code de la route, en lien avec la police municipale.

Pour l'heure, rien n'est pour autant fixé. Un temps de concertation sera organisé avec les habitants et associations de cyclistes qui le souhaitent pour recueillir les remarques à ce sujet et affiner ce plan vélo.

II- Travaux de requalification du parvis de l'église

Ces travaux ont été souhaités pour redonner de la visibilité sur cette place, pour se réappropriier les lieux et limiter les attroupements indésirables.

Le square va être entièrement réaménagé afin d'en faire un vrai espace dédié aux enfants. De nouveaux jeux vont être installés, et le square ne sera accessible que par une seule entrée côté allée Jean Moulin.

Le terrain de pétanque va également être refait, les boulistes ayant été concertés au préalable.

La sanisette sera quant à elle déplacée sur le parking Leclerc.

Il est mentionné que le parvis est souvent envahi de pigeons, et que l'on peut parfois apercevoir des rats. A ce sujet, le service assainissement de l'EPT réalise deux campagnes de dératisation par an, mais peut également prévoir des passages supplémentaires pour des besoins ponctuels. Une vigilance sera donc apportée sur ce secteur. Concernant les pigeons, la ville communique régulièrement sur le fait qu'il est interdit de nourrir les pigeons.

QUESTIONS / SUJETS DIVERS

I – Circulation et stationnement

1- Circulation

La rue Petit est identifiée comme un axe problématique au sujet de la circulation, au regard de son étroitesse et de la présence de l'école Jaurès.

Il est souligné qu'il est fréquent de voir des vitesses excessives de la part de certains automobilistes dans la rue Camille Flammarion.

L'installation de ralentisseurs ou de coussins berlinois n'est pas la solution optimale, car ces dispositifs créent des nuisances pour les riverains les plus proches.

Le chef de la police municipale précise qu'une caméra nomade a été acquise pour contrôler ce type d'infractions et n'hésitera pas à mener des campagnes de verbalisation autant que faire se peut.

2- Stationnement

Le chef de la police municipale confirme que la présence de zones bleues est efficace pour lutter contre les stationnements abusifs, y compris les voitures ventouses qui font l'objet de procédures spécifiques. Des contrôles réguliers sont effectués.

S'agissant des places PMR, la ville dispose de plus de places que ne le prévoit la réglementation. Pour rappel, ces places ne sont pas nominatives.

De nombreux stationnements anarchiques ont lieu dans le mail Pauline Lefèvre, sans respecter les marquages matérialisés pour l'accès pompiers. La demande est notée et les contrôles seront effectués.

Il est rappelé que la rue appartient à tous et pas seulement aux habitants de ladite rue. L'important étant de respecter les règles en vigueur. Par ailleurs, le chef de la police municipale précise que l'interdiction de se garer sur un bateau, y compris le sien, est prévu par le code de la route. Ces emplacements appartiennent à l'espace public, il n'est donc pas possible de les privatiser. Par ailleurs, les bateaux permettent les dégagements pour la circulation.

Plus spécifiquement, rue Vercingétorix, face au portail de l'école Saint-Exupéry, vigilance à apporter notamment lors des sorties d'école avec des stationnements anarchiques et des automobilistes qui font demi-tour.

II – Cadre de vie / Environnement

Au sujet de la nature en ville, un processus de labellisation est actuellement en cours pour le parc Camille Flammarion ainsi que le parc de la Mairie. Des nichoirs seront prochainement installés.

S'agissant des différentes incivilités signalées par les habitants :

- Virginie Falguières indique que les habitants peuvent signaler les tags aux services techniques (JuvisyProxim – proxim@mairie-juvisy.fr) s'ils se trouvent sur des bâtiments publics, sinon la mairie n'a pas le droit d'intervenir.
- Des distributeurs Toutounet sont présents à certains emplacements de la ville et sont régulièrement réapprovisionnés par les services municipaux. Il est difficile de lutter contre les incivilités car seul le flagrant délit permet la verbalisation.

Madame le Maire rappelle que la ville fait régulièrement des campagnes de communication sur ces sujets (jet de déchets, masques, mégots ; déjections canines...), mais qu'il est difficile de contrôler ces types de comportements.

III – Urbanisme

Suite aux interventions et remarques sur les nouvelles constructions avenue d'Estienne d'Orves, Madame le Maire annonce qu'une réunion publique sur l'urbanisme aura lieu très prochainement, et que les modifications du PLU feront l'objet d'une enquête publique.

Pour information, deux secteurs étaient inscrits en périmètre d'attente : le secteur de l'hôpital (dont le groupe Korian réalisera la reconstruction avec un pôle urgence et gériatrie ainsi qu'un service d'imagerie) ainsi que le secteur de l'entre-deux voies / Pasteur. Sur ce dernier, le périmètre d'attente a été levé mi-septembre. Un bureau d'étude accompagne la Mairie pour permettre de repenser le quartier et de définir les futures modifications du PLU, l'idée étant notamment de requalifier les nombreuses propriétés dégradées dans ce secteur.

Il est également question de l'état de délabrement des deux propriétés situées de part et d'autre du bas de la rue Camille Flammarion, et dont il convient de veiller aux possibles squats. Ces bâtiments appartiennent à Île-de-France Mobilités – ces signalements seront remontés et la vigilance nécessaire sera apportée.

IV – Sécurité

Différents emplacements sont bien connus comme des points de deals (du côté du pont des Belles Fontaines et à proximité de l'école Saint-Exupéry) et sont une priorité pour les services de la police municipale. Il ne faut pas hésiter à solliciter leur patrouille en cas de besoin (tél : 06 17 32 65 45)

Madame le Maire précise que la vidéo-protection est déjà à l'œuvre à l'échelle intercommunale, et que ce dispositif va être étendu avec une prochaine phase d'installation de nouvelles caméras. Un travail avec la police nationale est mené pour choisir les sites sensibles sur lesquels la ville souhaite installer ces nouvelles caméras. Il est également rappelé que les caméras ne permettent pas à elles seules de lutter contre les trafics et autres problèmes de sécurité.

Par ailleurs, Madame le Maire rappelle qu'une convention lie désormais les polices municipales de Juvisy et de Viry-Châtillon permettant une collaboration étroite sur ces dossiers.

Enfin, si les services de police mettent tout en œuvre pour lutter contre ces délits, force est de constater que le problème provient avant tout de l'absence de suivi judiciaire, puisque les délinquants interpellés sont bien souvent des mineurs isolés.

V - Divers

- Sur les possibilités d'agrandissement de l'école Jaurès, réflexion à mener sur les locaux qu'occupe actuellement Korian, le groupe médico-social (sis 33 avenue de la Cour de France). Pour autant, pas de date de déménagement connue du côté des services de la ville.
- Des problèmes de distribution du courrier sont mentionnés. La municipalité interpelle régulièrement les services de La Poste à ce sujet.